



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan u tipatshimunuau

Un mot du chef en ce 21 juin 2021

Kuei Pekuakamiulnuatsh,



Au nom de Katakuhimatsheta et des employé(e)s de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, il me fait plaisir de vous écrire ces quelques mots pour vous souhaiter à tous et à toutes une excellente journée. Nous célébrons aujourd’hui la Journée nationale des peuples autochtones. Le 21 juin est une date très significative pour nous tous, Pekuakamiulnuatsh. En plus d'être marquée par le solstice d'été, elle célèbre notre patrimoine, notre culture et surtout notre fierté. Bien que nous devons encore faire les choses différemment cette année, ceci démontre notre ouverture et notre capacité d'adaptation. Les conséquences de la pandémie ne nous arrêtent pas et démontrent notre résilience, une grande force que nous possédons tous. Demeurons forts et unis malgré tout. Soyons fiers de qui nous sommes, toujours.

Chef Clifford Moar

Afin de célébrer la Journée nationale des peuples autochtones, Patrimoine et culture dévoilent les activités qui auront lieu en cette journée.

Bon solstice d'été !

Un aperçu

Distribution d'autocollants

Carte de remerciement à remettre à un ainé pour leur apport au niveau culturel et linguistique.

Célébrons autrement la tradition du mukushan

Distribution de repas (sur réservation)

Spectacle d'artistes autochtones

présenté sur la page Facebook « Show bénéfice virtuel nitanishenim ».

On remercie l'équipe de Tshika milupalu pour la distribution de boîtes à lunch et collations santé dans les écoles et au CPE qui a été effectuée à la fin des classes.

Classe extérieure et parc Kassinu Mamu

Les écoles Amishk et Kassinu Mamu ont le privilège de bénéficier d'un espace d'enseignement extérieur depuis le 17 mai dernier. Le projet de la classe extérieur a vu le jour à l'automne 2020 alors que le Conseil en éducation des premières nations (CEPN) a offert aux écoles l'opportunité d'accéder à un financement en lien avec le programme innovation en éducation (PIE). Ce programme vise à appuyer des projets d'innovation qui permettent aux écoles des communautés de faire différemment pour

améliorer les résultats obtenus par les élèves.

Les écoles de la communauté ont profité de cette occasion pour aller de l'avant avec un projet visant à offrir aux élèves de l'école et aux membres du personnel, un environnement d'enseignement au grand air. Quoi de mieux qu'une classe sans murs, avec une vue sur le majestueux Pekuakami pour agir comme source de motivation.

Au sein de notre première nation, le territoire a toujours été et est encore aujourd'hui, un lieu de transmission important. Nos écoles offrent diverses activités en ce sens au cours de l'année scolaire : sorties en territoire,

activité de pêche sur le lac, etc. Avoir un lieu de transmission permanent, accessible quotidiennement à proximité des écoles représente donc un gros plus pour nos jeunes.

Au cours des derniers jours, avec la température qui était de la partie, plusieurs groupes ont eu la chance d'aller vivre une première période à l'extérieur. Nous espérons que l'achalandage se poursuivra dans les semaines à venir.

En plus de la classe extérieure, nous avons un autre beau projet dans nos écoles...

Quoi de mieux que de débuter le printemps avec la remise en forme. Depuis le 25 mai dernier, nos jeunes peuvent bénéficier d'un nouveau parc



avec quelques appareils de conditionnement physique. Celui-ci est situé à l'arrière de l'école Kassinu Mamu.

À noter que les 2 espaces ont été aménagés sur une surface de gazon synthétique afin de permettre aux élèves à mobilité réduite d'y accéder plus facilement.

Nous espérons que toute la population ait l'occasion de venir profiter de ces belles installations au cours des prochains mois!





Pekuakamiulnuatsh Takuhikan u tipatshimunuau

Une nouveauté dans la communauté !

L'histoire d'une belle collaboration

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CAVAC SLSJ) est un organisme communautaire qui offre des services gratuits et confidentiels à toute personne victime, à ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un acte criminel. Au fil des ans, les intervenantes du CAVAC SLSJ, particulièrement celles du point de service de Roberval, ont rencontré plusieurs membres de la communauté de Mashteuiatsh. Par souci d'adapter leurs interventions en tenant compte de la culture autochtone et des besoins des Pekuakamiulnuatsh, le CAVAC SLSJ a souhaité se rapprocher des organismes de Mashteuiatsh.

Dans le but de faciliter l'accès à ses services pour les gens de la communauté, le CAVAC SLSJ souhaitait collaborer avec la Direction Santé et mieux-être collectif afin d'implanter un point de service à Mashteuiatsh. Compte tenu de l'intérêt commun pour la bonification des services disponibles directement dans le milieu, les deux organisations se sont rencontrées afin de discuter de cette possibilité. Dans ce contexte, le CAVAC SLSJ a été invité à présenter ses services au Conseil de bande qui a donné son accord pour la poursuite des travaux. Ainsi, le CAVAC SLSJ et la Direction Santé et mieux-être collectif ont pu concrétiser ce projet et procéder à l'embauche d'une intervenante du CAVAC qui offre les services de l'organisme aux Pekuakamiulnuatsh depuis la fin du mois de mars 2021.

Des services spécialisés s'ajoutent à ceux des organismes de Mashteuiatsh

Le terme acte criminel peut parfois faire peur et, à d'autres moments, être un mot impressionnant ou demeurer un concept qui semble difficile à comprendre. Pourtant, par ce terme, on entend toute forme de violence qu'on peut vivre en tant que personne ou qui peut être dirigée envers ce que l'on possède. Cette violence est souvent criminelle. Qu'elle soit dénoncée ou non, une personne qui en a été victime, un de ses proches ou un témoin de l'événement peut faire appel aux services du CAVAC.

À titre d'exemple, une personne pourrait contacter l'intervenante du CAVAC parce que quelqu'un qu'elle aime l'a agressée et qu'elle vit toutes sortes d'émotions. Une autre pourrait demander à rencontrer l'intervenante parce qu'elle se sent mal depuis qu'un individu est entré chez elle sans sa permission et qu'il a fouillé sa maison.



Les services du CAVAC pourraient être bénéfiques dans plusieurs autres situations où il y a présence de violence, peu importe sa nature, sa gravité et le moment où l'événement s'est produit.

Il est tout à fait normal de vivre diverses réactions ou de se poser différentes questions à la suite d'un acte criminel. L'intervenante du CAVAC peut vous aider à comprendre ce qui se passe dans votre corps, dans votre tête et dans votre cœur. Les services du CAVAC pourraient également vous aider à retrouver un mieux-être et un équilibre, notamment vous permettant d'identifier vos ressources personnelles.

Concrètement, en communiquant avec le CAVAC, une personne pourrait recevoir différents services, dont des rencontres qui pourraient lui permettre de nommer ce qu'elle vit depuis l'événement. L'intervenante du CAVAC pourrait lui transmettre des informations sur ses droits et ses recours. Elle pourrait également l'aider à compléter les formulaires qui lui permettraient d'y avoir accès. Par ailleurs, la personne victime, ses proches ou les témoins d'un crime peuvent être accompagnés par l'intervenante du CAVAC lorsqu'ils sont impliqués dans des démarches judiciaires, et ce peu importe son âge.

Travailler ensemble...

Le CAVAC SLSJ et la Direction Santé et mieux-être collectif sont convaincus que les services ainsi que l'expertise du CAVAC sont complémentaires à ceux qui sont déjà implantés dans la communauté. Les deux organisations croient également que la création et le maintien de liens de collaboration avec les ressources du milieu s'avèrent bénéfiques pour la clientèle ainsi que pour l'ensemble de la collectivité.

Le CAVAC SLSJ est honoré d'ajouter ses services à ceux des organismes déjà présents à Mashteuiatsh et souhaite ainsi contribuer au mieux-être individuel, familial et collectif des Pekuakamiulnuatsh.